

**AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE POUR UNE DEMANDE DE
COTATION N° 02/24/DC/MINESEC/CIPM/2024 DU 29 NOV 2024
POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU MINISTERE DES
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.**

1. Objet de la consultation :

Dans le cadre de l'exécution du budget-programme 2025, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'entretien et la maintenance des ascenseurs de l'immeuble abritant les services centraux de son département ministériel.

2. Consistance des prestations :

Les prestations objet du présent Avis de Consultation portent sur l'entretien et la maintenance préventive et curative ainsi que la fourniture des pièces de rechange des :

Quatre (04) ascenseurs, dont deux (02) ascenseurs de marque OTIS et deux (02) de marque SODIMAS en tenant compte des prestations ci-après :

A. Prestations normales minimales : Obligations imposées par la réglementation :

- Présence permanente annuel dans l'immeuble aux heures ouvrables, d'un technicien du prestataire ;
- Le dépannage et l'entretien des ascenseurs (cabine, gaine, machinerie) : visites périodiques d'entretien ainsi que l'examen trimestriel ou semestriel des câbles et essai annuel du parachute ;
- Le contrôle régulier du bon fonctionnement des appareils : dépannage ou intervention en cas d'arrêt ou de fonctionnement défectueux des appareils ;
- Le nettoyage permanent de la cuvette, de la machinerie et de la partie supérieure de la cabine ;
- Les réparations et le remplacement des pièces usées par le fonctionnement des appareils (dans la cabine, la gaine ; la machinerie...);
- L'assistance aux utilisateurs en cas d'accident ou anomalie.

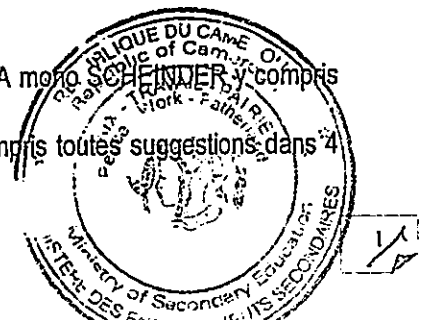
B. Services supplémentaires :

Ils consistent en :

- L'entretien préventif par la vérification de l'appareillage électrique et des organes mécaniques selon un programme établi à l'avance, le but étant d'effectuer les opérations nécessaires (réglages, remplacement des pièces etc.) pour prévenir d'éventuelles pannes et anomalies ;
- des visites spéciales dans l'année, des installations dont deux (2) sommaires et une (01) complète, avec production d'un rapport de visite par les Ingénieurs qualifiés ;
- des dépannages ou interventions en cas d'urgence les jours ouvrables, dimanches et jours fériés sans discontinuité de 08h à 20h.

C. Prestations spéciales :

- Réparation des afficheurs de niveau, des revêtements du sol, du téléphone et de la sonnerie de détresse dans tous les appareils ;
- Exercices pratiques de manœuvres de secours en présence des services compétents de la DRFM/MINESEC ;
- Vérification du bon fonctionnement de la sonnerie d'appel et les afficheurs ;
- Changement des cartes mères des ascenseurs OTIS et SODIMAS;
- Changement de 7 lecteurs d'accès complets 220/12v et de 7 disjoncteurs PN/10A mono phase y compris toutes suggestions;
- Remplacement du revêtement de plancher cabine en vinyle anti microbien y compris toutes suggestions dans 4 ascenseurs.



3. Délai d'exécution :

Le délai maximal d'exécution est de **douze (12) mois**. A compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de l'exécution des prestations.

4. Allotissement:

5. Cette prestation est constituée d'un seul lot.

6. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **FCFA TTC 25.500 000** (Vingt-cinq millions cinq cent mille FCFA).

7. Participation et origine :

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine d'entretien et de la maintenance des ascenseurs.

8. Financement :

Les prestations objets de la présente Consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINESEC de l'Exercice 2025, sur la ligne d'imputation: **59 25.107 03 390000 361410**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode en ligne.

9. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cinq cent dix mille (FCFA 510 000)** délivrée par une institution bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances aux conditions de la COBAC dont la liste figure dans l'Annexe de la DC.

Cette caution est valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, **Service des Marchés Publics**, bâtiment «C» porte 813, Tél.: 222 23 43 59 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

11. Acquisition du Dossier de Consultation :

Le Dossier de Consultation peut être retiré auprès du Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, **Service des Marchés Publics**, bâtiment «C» porte 813, Tél. 222 23 43 59, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **F CFA 50 000 (Cinquante mille Francs CFA)**, représentant les frais d'achat du Dossier.

Il est également possible d'obtenir la DC par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat de la DC.

12. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 05 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 05 MO pour l'Offre Financière.

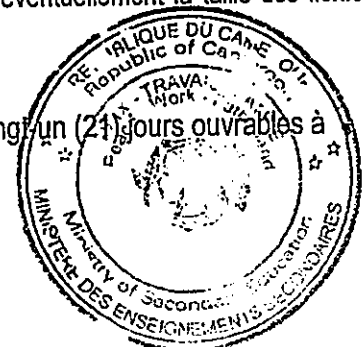
Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Remise des offres :

1. Le délai de remise des Offres accordé aux Soumissionnaires sera de **vingt-un (21) jours ouvrables** à compter de la date de publication de l'avis de consultation.



2. Pour le dépôt en ligne, sous peine de rejet, chaque offre devra être rédigée en français ou en anglais en Un (01) exemplaires Original. L'offre devra être transmise par le Soumissionnaire sur la plateforme du COLEPS au plus tard le 23/11/2024 à 13 heures, heures locales. Une Copie de sauvegarde de l'Offre enregistrée sur une clé USB ou CD/DVD devra être déposée contre récépissé sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment «C» porte 813, et devra porter la mention suivante:

AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/24/DC/MINESEC/CIPM/2024 DU 29/11/2024 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

3. Pour la soumission hors ligne, Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Bâtiment « C » porte 813, au plus tard le 23/11/2024 à 13 heures, et devra porter la mention ci-dessus :

14. Recevabilité et Ouverture des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable.

Les offres seront remises à l'adresse sus indiquée et dépouillées le 23/11/2024 à 14 heures au Ministère des Enseignements Secondaires dans la salle des Conférences, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESEC, en présence des soumissionnaires dûment mandatés ayant une parfaite maîtrise du Dossier.

Les offres devront être chiffrées en Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et en Toutes Taxes Comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

15. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 23/11/2024 à 14 heures, heures locales dans la salle de Conférence de la Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique (CAAP) du MINESEC sis en face de la Cathédrale Notre Dame de Yaoundé par la Commission Interne de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

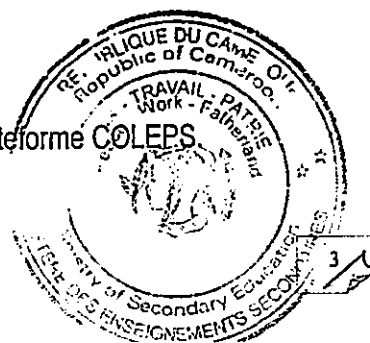
Cette ouverture se fera en un temps.

16. Principaux critères d'évaluation :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires :

- A1. Absence ou non-conformité de la Caution de soumission à l'ouverture des Offres;
- A2. Dossier administratif: Absence ou non-conformité d'une pièce administrative à l'exception de la Caution de soumission, 48 H après l'ouverture des offres ;
- A3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- A4. Absence d'Attestation sur l'honneur de non abandon des Marchés Publics au cours des trois (03) dernières années
- A5. Non-respect des obligations sociales vis-à-vis de ses salariés sur le contrat fourni (Produire les bulletins de paie ou toute pièce équivalente);
- A6 Non-respect des Délais d'exécution de 12 mois;
- A7. Non-satisfaction d'au moins 5 sur 7 des critères essentiels,
- A8. Non-respect du format de fichier des offres ;
- A9. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme



B/ Critères essentiels :

- Présentation générale des offres: ordonnancement des pièces dans l'ordre indiqué et leur séparation par un format intercalaire de couleur autre que celui des pièces du Dossier;
- Références : expériences spécifiques de l'entreprise dans les prestations similaires: (Joindre copies 1ère et dernière feuilles du Contrat signé et enregistré + du PV de réception correspondant (minimum deux (02) Contrats sur les cinq (05) dernières années ;
- Qualité du personnel: fournir au moins une pièce justifiant l'expérience de chaque personnel (Attestation de travail + CNI);
- Moyens logistiques : Matériel de travail + Méthodologie et organisation du travail (Multimètre, différents types des tournevis, caisse à outils appropriée, fer à souder.);
- Capacité financière de FCFA 15.000 000 (Quinze millions) FCFA délivré par une banque de première ordre agréé par le MINFI ;

Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-Commande :

- (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite «lu et approuvé»;
- Descriptif des Spécifications Techniques (DST) paraphé à chaque page, signé daté, cacheté à la dernière avec la mention manuscrite «lu et approuvé ».

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement de la Cotation(Piece1)

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non), avec un minimum acceptable d'au moins 5 oui / 7 de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

17. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires puis au moins 5 oui / 7 des critères essentiels et enfin jugée la moins disante.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics bâtiment «C» porte 813, Tél. 222 23 43 59.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

Pour la CONAC : 1517.

21. Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Fait à Yaoundé, ...2..9..NOV...2024

Le Ministre des Enseignements Secondaires,

Ampliations :

- MINMAP;
- ARMP/JDM;
- Président CIPM;
- Affichage;
- Chrono / Archives.



Nalova Lyonga, P.9